

**PROCES-VERBAL N° 12  
DU BUREAU EXECUTIF PLENIER  
Jeudi 1<sup>er</sup> juin 2006 à ORLEANS**

Présents :

Monsieur Gil PELLAN, Président

Messieurs Laurent MOREUIL, Vice président chargée du beach-volley, trésorier Général Adjoint  
Daniel MURAIL, Secrétaire Général  
Christian ALBE, Trésorier Général  
Jean Philippe LACHAUME, Secrétaire Général Adjoint

Assistent :

Messieurs Michel COGNE, Directeur Technique National  
Laurent NEUVILLE, Directeur FFVB.  
Jean Pierre MELJAC, président de la commission centrale sportive

Excusé :

Mademoiselle Hélène GROC, Membre,  
Philippe BEUCHET, Vice-président, Chargé des Organisations et des Relations Internationales  
Thibaud SARRAZIN, Vice-président, Chargé du Marketing  
Pierre COQUAND, Président de la LNV  
Jean-Paul ALORO, Représentant de la LNV



**Ordre du Jour :**

<b>1</b>		<b>INFOS DU PRESIDENT</b>	<b>GP</b>	<b>3</b>
	<b>11</b>	Réunion au ministère : convention d'objectifs		
<b>2</b>		<b>ADOPTION DES PV</b>	<b>DM</b>	<b>4</b>
	<b>21</b>	PV des commissions centrales (CCA – CCEE – CCS N°8)		
	<b>22</b>	PV Commissions disciplines (N°1 APPEL ANTIDOPAGE)		
	<b>23</b>	PV Commission mixte N°3 et N°4		
<b>3</b>		<b>VIE FEDERALE</b>	<b>DM</b>	<b>4</b>
	<b>31</b>	Championnat de France		
	<b>32</b>	Coupe de France		
	<b>33</b>	AG : Vœu N° 7		
<b>4</b>		<b>POINT FINANCIER</b>	<b>CA</b>	<b>4</b>
	<b>41</b>	Budgets		
<b>5</b>		<b>DTN</b>	<b>MC</b>	<b>4</b>
<b>6</b>		<b>LNV</b>	<b>GP</b>	<b>5</b>
	<b>61</b>	Championnats professionnels		
<b>7</b>		<b>COMMUNICATION</b>	<b>HG</b>	<b>5</b>
<b>8</b>		<b>MARKTING</b>	<b>TS</b>	<b>5</b>
	<b>81</b>	Etude du dossier FFVB voyages : contrat d'agence		
<b>9</b>		<b>INTERNATIONAL</b>		

Le président  
Gil PELLAN

Date de rédaction : 15/06/2006  
Date d'approbation : En instance  
Date de diffusion : 10/07/2006  
Auteur : Daniel MURAIL

## 1. INFOS DU PRESIDENT

### 1.1. Réunion MJS : Convention d'objectifs

Le Président Gil PELLAN informe le bureau de la réunion sur la convention d'objectifs qui s'est tenue au Ministère cet après midi.

- Dossier étudier avec rappel historique
- Situation du volley doit se positionner pour un véritable changement, le Ministère ne pouvant se contenter plus d'une stagnation du nombre de licenciés,
- Prise en compte des résultats des équipes de France et du ranking international,
- Reconduction cette année de la subvention de l'an dernier,
- Maintien du nombre de postes de CTS alors que d'autres fédérations de sports collectifs ont vu leur nombre diminué.

Cette situation qui reste positive cette année ne le restera qu'à très court terme.

La FFVB doit accélérer le processus de l'augmentation du nombre de licenciés et améliorer son ranking international.

## 2. ADOPTION DE PV

### 2.1. PV commissions centrales

- ✚ PV CCEE n°4 du 11/04/2006 : Adopté
- ✚ PV CCA n°3 du 07/10/2005 : éléments à revoir avec le président de la CCA
- ✚ PV CCS N° 8 du 29/05/2006 : Adopté
- ✚ Commission Mixte n°3 des Réunions des 24/02/06 et du 24/03/06 : Adopté
- ✚ Commission Mixte n°4 16/05/2006 : Le Bureau Exécutif ne s'exprime pas favorablement à la demande du stade Poitevin de faire jouer les joueurs en formation CFCP dans ses 2 équipes de N2 et N3 (en l'absence de Jean-Philippe LACHAUME).

Le Bureau Exécutif adopte le principe du joueur CFC non muté lorsqu'il rejoint son club d'origine.

### 2.2. PV Commission de discipline

- ✚ PV n°1 du 15/05/2006 de la Commission d'appel de lutte contre le dopage : → Présenté

Le Secrétaire Général informe le bureau que l'agence française de lutte contre le dopage a demandé l'application de loi à savoir :

- Les noms des joueurs sanctionnés de dopage doivent être rendus public auprès des instances mais aussi de tous les licenciés. (Exception faite pour les mineurs dont l'anonymat peut être conservé).
- Mise en conformité des textes des règlements fédéraux (en assemblée générale demain).

.../...

Date de rédaction : 15/06/2006  
 Date d'approbation : En instance  
 Date de diffusion : 10/07/2006  
 Auteur : Daniel MURAIL

### 3. Vie Fédérale

#### 3.1. Championnat de France

La situation des clubs montant ou descendant de LNV n'est pas connue à ce jour, la DNCG doit encore se prononcer.

Pas de décision pour les clubs de MARSEILLE, ST LOUIS NEUWEG, ALES, VILLEBON, SAINT-RAPHAËL et NANCY-VANDOEUVRE.

#### 3.2. Coupe de France

Le projet de la FFVB du nouveau format de la Coupe de France prend en compte les éléments suivants :

- politique événementielle mise en place par la FFVB,
- satisfaire les clubs professionnels,
- réserver une place pour les compétitions européennes au club vainqueur de la coupe masculine et une place au club vainqueur de la coupe féminine

#### 3.3. Vœu n°7

Une modification de l'avis du Comité Directeur Fédéral sera exprimée en séance à l'Assemblée Générale « l'application du système de comptage des points sera fait à titre exceptionnel en National 1 ».

### 4. POINT FINANCIER

#### 4.1. Budget

Christian ALBE rappelle les tarifs pour la saison prochaine. Le budget 2007 sera en équilibre par l'augmentation du nombre de licences et du partenariat.

Christian ALBE présente une nouvelle tarification à 4 € de solidarité pour le budget 2006, qui s'avère difficile à tenir.

La présentation de l'opération « Le Volley j'adore » sera faite aux clubs, Comités Départementaux et Liges, chacun s'engageant selon sa volonté.

Dispositions adopté par le Bureau Exécutif.

### 5. DTN

(Sujet n'étant pas à l'ordre du jour de cette réunion).

.../...

Date de rédaction : 15/06/2006  
 Date d'approbation : En instance  
 Date de diffusion : 10/07/2006  
 Auteur : Daniel MURAIL

## 6. LNV

### 6.1. Championnats professionnels

Les informations concernant les équipes engagées en Pro A, Pro B et Pro AF, sont incomplètes et partielles. La réunion de la DNCG est prévue la semaine prochaine.

Le Bureau Exécutif exprime sa volonté pour les dates réservées à la Coupe de France et d'un arrêt de la compétition le 6 mai (règles des compétitions internationales de la FIVB).

## 7. COMMUNICATION

(Sujet n'étant pas à l'ordre du jour de cette réunion).

## 8. MARKETING

### 8.1. Etude du dossier FFVB voyages : contrat d'agence

Le concept FFVB Voyages mise en place sera conservé : avantage d'une personne « professionnelle » concentrée sur cette tâche aussi bien pour les voyages individuels que collectifs.

Le contrat avec cette agence sera renégocié conformément aux conditions de signature du premier contrat.

Une prolongation de 3 mois est faite avec OL Voyages correspondant à la fin de saison internationale et une étude de nouvelles propositions sera faite pendant cette période.

## 9. INTERNATIONAL

(Sujet n'étant pas à l'ordre du jour de cette réunion).

Le Président,

Gil PELLAN

Le Secrétaire Général,

Daniel MURAIL

### **DESTINATAIRES :**

Liges Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer  
Comités Départementaux  
Membres du Comité Directeur Fédéral  
Membres des Commissions Centrales  
Direction Technique Nationale  
Diffusion Interne

Date de rédaction : 15/06/2006  
Date d'approbation : En instance  
Date de diffusion : 10/07/2006  
Auteur : Daniel MURAIL